

Monsieur BAN KI-MOON  
Secrétaire général des Nations Unies  
New York - USA

Madrid, le 8 juillet 2007

Monsieur le Secrétaire Général,

La Task Force des Comités européens de soutien au Peuple sahraoui<sup>1</sup> s'est réunie le week-end dernier à Madrid. Elle a examiné avec attention le rapport d'information que vous avez adressé au Conseil de sécurité concernant l'avancement des négociations sur le Sahara Occidental.

La Task Force se réjouit de l'initiative que vous avez prise en vue d'amener les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à des négociations sans conditions préalables en vue d'une solution politique juste, durable, mutuellement acceptable et qui permette la libre autodétermination du peuple du Sahara Occidental.

De très nombreuses associations de solidarité, de juristes, de syndicats, d'ONG, de villes jumelées et des intergroupes parlementaires qui, depuis plus de 30 ans, se mobilisent en Europe pour le respect du droit du Peuple sahraoui à l'autodétermination, pour apporter une aide solidaire aux réfugiés sahraouis, pour défendre les populations sahraouies victimes de répression dans les territoires occupés. Nous vous appelons, de même que votre Envoyé spécial ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité, à faire de la solution du Sahara Occidental une démonstration, en ce temps particulièrement difficile, de la capacité des Nations Unies à conduire à son terme un conflit qui n'a que trop duré et qui empêche la dernière colonie d'Afrique, dont l'indépendance a déjà été reconnue par l'organisation de l'Union Africaine, de contribuer pleinement à la communauté internationale des Nations.

Vous êtes, Monsieur le Secrétaire général, avec le Conseil de sécurité, responsable et garant de la Charte des Nations Unies, qui est l'assurance pour les peuples de leur sécurité et de leurs droits fondamentaux. La solution juste et pacifique du conflit du Sahara Occidental passe nécessairement par le droit du Peuple sahraoui à l'autodétermination au travers d'une consultation de ces populations.

Nous formulons l'espoir, et vous exprimons notre soutien, que les négociations dont le premier round vient d'avoir lieu à New York les 18 et 19 juin, entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario, et qui se poursuivront les 10 et 11 août, aboutiront à une solution conforme au droit international qui permettra, à la fois, le retour des réfugiés dans leur patrie et la mise en place d'une coopération régionale entre tous les pays de la région du Maghreb arabe.

---

<sup>1</sup> Nous sommes actifs depuis 33 ans dans plus de 15 pays européens et nous étions 600 participants, provenant de 29 pays du monde, lors de la dernière réunion annuelle de la solidarité avec le Peuple sahraoui en septembre 2006 à Vittoria-Gasteiz en Espagne.

Monsieur le Secrétaire général,

La Task Force des Comités européens de soutien au Peuple sahraoui vous appelle également à être particulièrement attentif aux répressions diverses – emprisonnements, tortures, viols, disparitions dont sont victimes les Sahraouis des territoires occupés par le Maroc au Sahara Occidental.

Nous vous appelons à intervenir sans retard auprès du Gouvernement marocain pour obtenir la libération de tous les détenus politiques sahraouis et pour que cesse les violations graves et la répression à l'encontre des nationalistes sahraouis. Des rapports multiples de ces exactions existent auprès de l'Organisation Mondiale Contre la Torture et auprès d'Amnesty International.

Le Gouvernement du Maroc empêche les délégations de juristes et d'observateurs internationaux d'accomplir en toute indépendance leur mission. C'est le cas notamment pour le Parlement européen et pour différentes missions parlementaires des pays membres de l'Union Européenne. Nous sollicitons votre intervention et l'appui de la MINURSO pour le libre exercice des défenseurs des droits de l'homme au Sahara Occidental.

Enfin, nous sommes inquiets des retards de l'acheminement de l'aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis dans les campements de la région de Tindouf et vous appelons à intervenir afin que l'ONU joue pleinement son rôle de coordinateur, afin qu'une aide alimentaire de qualité et en quantité suffisante soit allouée de toute urgence aux réfugiés.

Monsieur le Secrétaire général,

Trop de souffrances ont été vécues, trop d'injustices ont été commises à l'encontre d'un petit peuple qui n'a d'autre revendication que le respect de son droit le plus fondamental : être consulté pour mettre fin à une situation d'occupation et à son statut peu enviable de dernière colonie d'Afrique, selon les termes même de la IVième Commission des Nations Unies.

Ce peuple et son représentant, le Front Polisario, ont accepté de déposer les armes en échange de la garantie accordée, il y a plus de 15 ans, par le Conseil de sécurité, d'une consultation par référendum pour l'application de son droit à l'autodétermination.

Depuis 33 ans, nous accompagnons ce peuple et défendons ses droits. L'ONU, avec vous-même, ne peut manquer à ses obligations et s'honorera en faisant aboutir sans retard une solution juste, durable et conforme aux droits inaliénables des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est l'esprit même de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Professeur Pierre GALAND,  
Président EUCOCO